

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, auparavant le ministre nous dira-t-il en quelques mots si, d'après le gouvernement, il a trouvé un terrain d'entente modéré, analogue à celle conclue entre l'Italie et la Chine communiste?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je me fais sans doute le porte-parole de tous les députés en accueillant le très honorable représentant à son retour à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Sharp: Sa participation très particulière à nos discussions nous a manqué, comme en témoigne la question qu'il vient de me poser aujourd'hui. Bien entendu, à la suite de ses récents voyages fort intéressants, le très honorable représentant est peut-être bien mieux renseigné sur l'état des négociations entre le Canada et le régime de Pékin que nous le sommes ici, mais je tiens à lui assurer qu'aucun accord n'a encore été conclu entre les deux pays, pas plus d'ailleurs qu'entre le régime de Pékin et le gouvernement italien. Nous n'en différons pas l'annonce, car rien ne me réjouirait davantage que de pouvoir dire que ces négociations ont été menées à bonne fin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Maintenant que nous savons qu'elles n'ont pas encore été menées à bonne fin, quand pouvons-nous espérer que Mao sache enfin où le Canada se trouve?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE «DOMINION BUREAU OF STATISTICS»

LE REMPLACEMENT DU MOT «DOMINION»

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable et savant ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait à la présentation possible d'une mesure sur l'appellation d'une partie de son domaine administratif. Songe-t-il à supprimer le mot «Dominion» de l'appellation «Dominion Bureau of Statistics»? Si oui, nous dirait-il comment cela se fera et quels seront les nouveaux nom et sigle de l'institution?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà mentionné la chose au comité lors de l'étude de mes prévisions budgétaires. J'ai déclaré qu'on présenterait vraisemblablement

un nouveau projet de loi sur le Bureau fédéral de la statistique à l'automne, alors qu'on discutera de cet aspect particulier, si le Cabinet juge opportun de changer l'appellation.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, le ministre et ses collègues examineraient-ils la thèse selon laquelle la solution des problèmes actuels au pays mériterait peut-être une plus haute priorité que la suppression de ses traditions symboliques?

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle n'a pas trait au rapport LeDain. Comme on a maintenant présenté le programme d'assurance-chômage sur la politique sociale d'ensemble d'une aide accrue aux personnes désavantagées, le ministre dirait-il à la Chambre et au pays quand il présentera son Livre blanc sur des mesures sociales destinées à venir en aide aux Canadiens défavorisés?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, j'espère soumettre au Parlement un Livre blanc sur la politique sociale avant la fin de la session.

[Plus tard]

M. Marshall: Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si, dans les mesures sociales qu'il est sur le point de présenter, il sera question de l'augmentation de l'allocation aux anciens combattants?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, la question de l'aide sociale associée aux allocations aux anciens combattants relève de la compétence de mon collègue, le ministre des Affaires des anciens combattants. Je pense que c'est à lui que la question devrait s'adresser.

LES PÊCHES

L'EXCLUSION DES PÊCHEURS DU NOUVEAU RÉGIME D'ASSURANCE-CHÔMAGE—L'OPPORTUNITÉ D'UN RÉGIME D'ASSURANCE-PÊCHE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches. Songe-t-il à proposer une mesure instaurant au bénéfice des pêcheurs une assurance couvrant les prises insuffisantes de poisson étant donné que le Livre blanc du gouvernement ne prévoit au-